Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2011)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: SSO: Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le profil de prestations minimal nécessite 120'000 militaires

SSO

SO, 31 mars 2011. La Société suisse des Officiers prend note avec grand intérêt du rapport complémentaire au rapport sur l'armée. Elle approuve que la politique ait la possibilité, grâce au rapport complémentaire demandé par la commission de sécurité du Conseil des Etats, de discuter à l'aide de variantes concrètes les différentes modèles d'armée et de ne pas devoir seulement consacrer l'armée minimaliste, proposée par le conseil fédéral, avec un effectif de 80'000 militaires et un budget de 4.4 milliards par année.

Pour la SSO il est clair que seulement une armée de milice complètement équipée avec un effectif actif d'au moins 120'000 militaires et un budget annuel de 5 milliards sont nécessaires pour que l'armée puisse remplir la mission constitutionnelle d'une manière crédible. Le rapport complémentaire au rapport de l'armée prouve que les autres modèles avec des effectifs plus faibles ne sont pas de même à le faire et ne sont pas des options crédibles.

Le passé récent a montré avec quelle vitesse des situations, demandant l'engagement de l'armée à protéger la population et à soutenir les autorités civiles, peuvent survenir. Il serait irresponsable de réduire l'armée à la taille que demande le Conseil fédéral uniquement pour des raisons financières.

La SSO attend du parlement qu'il refuse, en se référant au rapport complémentaire, les plans de démantèlement du conseil fédéral et qu'il soutienne de manière tangible une armée de milice efficace avec un effectif actif d'au moins 120'000 militaires. Le budget annuel doit s'élever à au moins 5 milliards pour assurer un équipement actuel et complet et un financement durable.

L'armée est la seule réserve stratégique que notre gouvernement dispose en temps de crise. Les sondages l'ont montré, le peuple prête une grande confiance à l'armée. Cette confiance ne doit pas être déçue par des décisions fondées sur des aspects financiers. Le Conseil fédéral et le parlement ont plutôt à assumer leur responsabilité envers le pays et la population et à allouer à l'armée les moyens nécessaires à remplir sa mission.

La sécurité n'a pas seulement sa valeur mais aussi son prix.

Une désillusion politique réelle au lieu d'un renouveau

Lors de l'Assemblée des délégués du 12 mars 2011, le président de la SSO a critiqué la politique de sécurité très controversée, ainsi que le développement de l'armée en fonction des finances disponibles. Le Chef de l'armée a remercié la SSO pour les contributions qu'elle apporte en faveur de l'armée.

Dans la somptueuse salle du Grand conseil, entièrement occupée, de l'hôtel de ville de Bâle, le col EMG Hans Schatzmann a tiré un bilan sobre de l'année 2010 en matière de politique de sécurité. Le Rapport sur la politique de sécurité analyse certes correctement la menace, mais en délaisse pourtant les conséquences logiques pour l'organisation de l'armée, qui découlent de la stratégie de fond basée sur l'autonomie et la neutralité.

Lutte contre le processus de réduction de l'armée

Au lieu de moderniser et de renforcer l'armée dans différents domaines, le Conseil fédéral souhaite, dans les prochaines années, l'affaiblir en personnel, en matériel et en moyens financiers, tel qu'il l'avait déjà décidé en novembre 2008. Etant donné que même cette réduction massive de l'armée coûtera plus que les 4.4 milliards de francs à disposition, le Rapport sur l'armée 11 propose déjà de futures mesures d'économie possibles. Le président de la SSO a répété devant les délégués qu'une armée à ce point réduite et sous financée n'est plus en mesure de remplir ses man-dats constitutionnels. On peut déjà aujourd'hui prouver que ce n'est possible concrè-tement qu'avec un modèle constitué d'un effectif de 120'000 militaires, qui nécessite-rait un budget annuel d'au minimum 5 milliards de francs. La SSO attend que les par-lementaires apportent des corrections de grande envergure au Rapport sur l'armée et compte bien les confronter à ses propres positions. Il en va de la responsabilité politique.

Soutien du directeur de la sécurité bâlois

Le Conseiller d'Etat Hanspeter Gass, chef du département de justice et police du canton de Bâle-ville, partage les préoccupations de la SSO au sujet de l'armée. La sécurité a un coût. Celle-ci ne doit toutefois pas se définir en fonction de l'argent, mais en premier lieu d'après le mandat. Ce qu'on attend encore. Le Réseau national de sécurité, dont les mécanismes de consultation et de coordination en cas d'événements suprarégionaux ou nationaux garantissent une prise de décision com-mune rapide et une collaboration efficace entre les partenaires et leurs moyens, est quant à lui en bonne voie. Dans la qualité requise, les moyens communaux et canto-naux doivent pouvoir être mis à disposition sans faute dans les

24 heures. Lors de grands événements et de catastrophes, il n'est pas possible de se contenter d'un délai plus long. Lors d'engagements subsidiaires, l'armée fournit ici une contribution indispensable dans la durabilité.

Un chef de l'armée plutôt confiant

Le cdt C André Blattmann relève quant à lui quelques signes positifs des politiques : le parlement a augmenté de lui-même le crédit pour le programme d'armement, le Conseil national a adressé une motion en faveur du remplacement partiel des *Tiger* et la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats a réagi de manière sceptique à la réduction massive de l'armée. Il est également réjouissant de consta-ter que, pour les projets chargés émotionnellement, la population est résolument solidaire avec l'armée. Il faut se soucier de l'armée. Des situations lors desquelles il faut faire appel aux réserves de sécurité de l'armée peuvent toujours nous surprendre.

Réelections - Nouvelles élections

Par de vifs applaudissements, le mandat du col EMG Hans Schatzmann en tant que président a été reconduit pour une année. Les délégués ont élu comme nouveaux membres du comité les lt Col Stefan Wehrli (SSO aide à la cond) et Ivo Maritz (ASOR), ainsi que les cap Andreas Heizmann (SO cantonale ZG) et Bernhard Müller (AVIA). col John Hüssy, col Harry Morger et lt col Heidi Kornek ont rempli leur mandat.

Une petite révision des statuts permet au comité de la SSO d'appliquer dans le futur la règle de l'abonnement obligatoire à l'ASMZ de manière plus flexible.

H. Schatzmann et ses convives (de gauche à droite) le Cdt C A. Blattmann, le Col D. Walther, présidente SO Bâle, le Conseiller d'Etat H.P. Gass, le Conseiller aux Etats P. Bieri. CPS Conseil des Etats.

